



Recevoir les dernières actualités ?

Se connecter

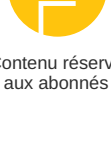
Non merci

Oui

Publicité

Mardi 26 mai 2026 08:25

# « Permettre aux forces de l'ordre d'intervenir » : cette commune de Maine-et-Loire interdit les rodéos urbains



Contenu réservé aux abonnés



La mairie d'Avrillé a pris des mesures contre les rodéos urbains. Photo d'illustration. © Getty Images/Stockphoto

## Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Publicité

Publicité

**Exprimez-vous !** Débat. Prix du carburant : avez-vous changé vos habitudes ?

- L'info en continu**
- « Un métier très prenant où... » 26/05/26 - 08:02
  - Pollution : après l'incendie... 26/05/26 - 07:35
  - « On est victime de notre... » 26/05/26 - 07:32
  - « Un des sommets de la... » 26/05/26 - 07:30
  - Un jeune meurt dans un accident... 26/05/26 - 07:28
- Toute l'info en continu

Après plusieurs rodéos urbains ces dernières semaines, le maire d'Avrillé (Maine-et-Loire) a pris jeudi 21 mai 2026 un arrêté en conseil municipal pour interdire ce type de rassemblement.

À Avrillé, le quatrième conseil municipal depuis les élections municipales s'est tenu jeudi 21 mai 2026. Avec, toujours dans le public, de nombreux habitants, mais cette fois-ci des échanges beaucoup moins...

### Cet article est réservé aux abonnés

Pour un accès immédiat, abonnez-vous

1er mois à 1€

J'en profite

Déjà abonné ? Je me connecte

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

- Angers
- Avrillé
- Cholet
- Saumur
- Segré-en-Anjou Bleu

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1<sup>er</sup> mois offert Acheter le journal du jour

## Les avis des internautes

\* Votre commentaire...

\* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

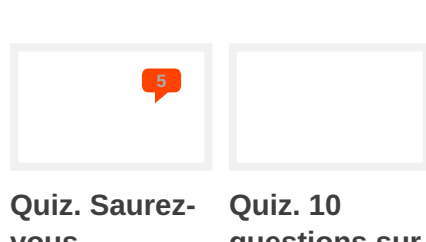
Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus

Publicité

- Infos les + lues
- N°1 Un nouveau centre commercial s'implante le long de...
  - N°2 CARTE. En Maine-et-Loire, 18 lieux pour se baigner en...
  - N°3 « Plus de 6 000 portes par jour à terme » : en...
  - N°4 Ce vide-greniers va réunir 600 exposants dans les rues...
  - N°5 Ce pont emblématique du Maine-et-Loire va donner la...

## Quiz et jeux

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?



Quiz. Saurez-vous reconnaître ces animaux en photo ?

Quiz. 10 questions sur la baleine

Tous les quiz

Publicité

Publicité

### SITES OUEST-FRANCE

- Ouest-France
- Annonces voiture occasion
- Ouest-France Immo
- Ouest-France Emploi
- Ouest-France Solidarité

### SERVICES

- Incubateur OFF7
- Comparateur Assurances
- Infolocale
- Bons plans Ouest-France
- Commerces Ouest-France
- Comparateur de produits
- Codes promo
- Modifier mes choix de cookies
- Gérer le service Utiq

### RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Toute l'info de votre région
- Infos sportives
- Guide restaurants
- Sorties Ciné
- Sorties
- Jeux concours
- Shopping
- Prévisions météo
- Infos pratiques



Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement